

Les Échos Lauranais

JUIN
2018



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

■ COMMÉMORATION DU 8 MAI ■

En ce 8 Mai 2018, les habitants de Laure se sont réunis pour commémorer la victoire de 1945.

Le Maire, Emile Raggini et les anciens combattants ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Monsieur le Maire a ensuite lu le message de la Secrétaire d'État aux Armées afin de rendre hommage à tous les combattants de cette guerre, en rappelant que le 8 mai 1945 a consacré la victoire de la démocratie, afin de porter son message universel et humaniste de liberté, égalité et fraternité...



La cérémonie s'est terminée, au foyer, par le verre de l'amitié offert à la population. Le tout fut suivi du traditionnel banquet des anciens combattants.



■ PORTAGE DES REPAS À DOMICILE ■

Pour les personnes en perte d'autonomie, ou ayant des problèmes de santé, l'EHPAD de Capendu vous propose un service de portage de repas à domicile, pour 9,85 € (livraison comprise).

Des aides peuvent être attribuées selon les situations.

Pour plus de détails, vous adresser au 04 68 24 55 00.

■ CAR 11/ QU'EST-CE QUE C'EST ? ■

C'est un nouveau service d'aide à la personne proposé par AGIR à qui met en relation des personnes âgées disposant d'un véhicule mais ne pouvant le conduire et des conducteurs aguerris participant ainsi au maintien à domicile des personnes âgées. Le chauffeur doit avoir le permis depuis 15 ans et peut être payé par des chèques emploi service universel.

Pour plus de détails s'adresser à l'associa-

tion AGIR et demander M. Delporte au 06 50 66 25 59.

■ ENVIRONNEMENT ■

1) Le Brûlage

Que vous soyez un particulier, une entreprise, ou un exploitant agricole, etc. Sachez qu'il est désormais interdit de brûler vos déchets verts à l'air libre et ce en toute saison ! Ce non-respect de la réglementation peut vous valoir une contravention

de 450 € (art 131-13 du code pénal).

Qu'est-ce qu'un déchet vert ? ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouse, les tailles de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, etc.

Pourquoi une telle décision ? risques d'incendie, troubles de voisinage, émissions de nombreux polluants toxiques contribuant de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air.

Des solutions : le broyage des végétaux peut servir de paillage aux parterres, empêchant ainsi la pousse des mauvaises herbes et conservant l'humidité des sols. On peut déposer ces déchets dans un composteur individuel pour récupérer plus tard un bon compost, on peut également les déposer dans une déchetterie ou sur une aire de compostage pour être ensuite valorisés.

Pour en savoir davantage, voir le site de l'ADEME : www.occitanie.ademe.fr

2) Le desherbage

Les nombreuses précipitations de ce printemps ont favorisé la pousse des mauvaises herbes qui envahissent aujourd'hui notre village, nos jardins etc. Il est difficile d'en venir à bout de façon saine. C'est pourquoi notre commune s'est engagée dans la démarche « Zéro-phyto » qui consiste à éliminer tous produits phytosanitaires de nos pratiques culturales. Nous allons être accompagnés dans cette démarche par l'Agglo qui mettra à notre disposition des moyens techniques efficaces et sains pour rendre notre village plus propre. En attendant, en tant que particulier, vous pouvez participer à cet effort en nettoyant votre devant de porte grâce à une recette infallible pour venir à bout de ces mauvaises herbes : mélanger dans 1 litre de vinaigre blanc, 125 g de sel, et 15 ml de liquide vaisselle que vous vaporisez sur les herbes ; deux jours après ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

■ CONCOURS AUDE FLEURIE 2018 ■

A l'approche des beaux jours, le département de l'Aude, l'Agence de Développement touristique et le CAUE lancent le concours Aude fleurie 2018.

Les particuliers, hébergés, et acteurs touristiques peuvent s'inscrire avant le 30 juin 2018 sur : pro.aude-tourisme.com/fr/aude-fleurie/le-concours.php.
Se renseigner au 04 68 11 66 00.



■ LES 40 ANS DES AINÉS RURAUX ■



Les 27 et 28 avril nous fêtons les 40 ans du Club des Aînés Ruraux.

Le vendredi : exposition de photos.

Le Samedi à midi, nous nous retrouvons autour d'une bonne table, avec l'animation Menthe à l'Eau. Comme toujours une bonne ambiance régna sur la journée.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée

■ ÉTAT-CIVIL DU MOIS ■

Décès

- M. Claude Sagnes, âgé de 66 ans, est décédé le 2 mai.
- Le frère de M. Hassan Benchama est passé au secrétariat le 11 mai pour nous faire part du décès de celui-ci le 28 avril dernier à Tiflet, au Maroc.

M. Benchama était locataire au « 3 rue des Acacias ».

- Melle Jacqueline Latché, âgée de 58 ans nous a quitté le 17 mai. Nous présentons à leurs familles et aux proches nos sincères condoléances.

Mariage

- Le 5 mai, M. Raggini, maire, a célébré le mariage de M. Andrew Nutter, du Château de St Jacques d'Albas, avec Mme Esther De Moustier. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

AGENDA

Dimanche 3 juin

Vide-grenier des écoles, au lac.

Mardi 12 juin 20h30

Concert de « AUBADE » en l'église de Laure « Pérégrination en musique sacrée » dirigée par Karla Doyen.

Jeudi 14 juin 18h

Réunion publique, au foyer, sur le barrage des Arques.

Samedi 16 juin

Grillade au bord du lac organisée par le HMO du Minervois, animation avec DJ.

Dimanche 17 juin 18h

Apéro-musical avec l'Harmonie du Minervois suivi d'un repas au bord du lac. S'inscrire auprès des commerçants.

Vendredi 22 juin

Concours de pétanque, repas en soirée.

Vendredi 22 juin 12h

Grillade au lac organisée par les Aînés Ruraux. Inscriptions jusqu'au 17 juin au 06 03 56 17 86. Participation 10 €.

Lundi 25 juin 17h

Assemblée générale de la cave coopérative.

Mardi 26 juin

Kermesse des écoles de 16h30 à 18h30, suivi d'un repas à 19h.

Jeudi 28 juin

Spectacle de fin d'année organisé par les écoles.

Vendredi 29 juin

A.G de l'HMO football club.